

Monsieur Benhaim Michel
Président du registre des denturologistes de France

À madame martinez Henriette.
députée des hautes alpes

Madame la Députée, l'amendement Fourcade Barbier, doit être discuté à l'Assemblée Nationale, sous peu.

La suppression de l'article 57 de la loi hpst (que les dentistes n'ont jamais appliqué) serait un retour en arrière sur le droit des patients, il n'y a qu'à voir les réactions unanimes des associations de consommateurs qui condamnent ce revirement obtenu par le lobby dentaire, pour s'en convaincre. (que choisir entre autres)

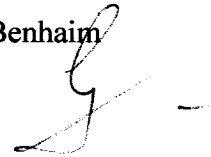
Au nom de mes confrères je vous demande si vous allez voter l'amendement Barbier-Fourcade.

Vous pouvez visiter notre site : www.association-denturologiste.fr *, pour déjà voir comment est perçu cet amendement honteux. Vous pouvez me répondre par le biais de notre courriel: afdmsm@laposte.net

Recevez, Madame la Députée mes respectueuses salutations

Chorges le 1/04/2011

Michel Benhaim



Faxé ce jour à 17 heures 12 à votre bureau de Gap.

Pièces jointes le communiqué de l'AFOC.

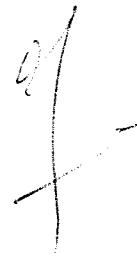
Les réponses des députés (ées) contactés (ées) seront mises en ligne sur notre site.*

Suite du courrier, faxé le 4/0/11 à 10 heures., dans les bureaux respectifs.

Copie du courrier à monsieur le Député Joël Giraud, député du 05 et à Monsieur Jean Louis Bianco Député du 04.

Messieurs les députés nous vous posons la même question qu'à Madame Martinez.
En espérant une réponse, recevez, Messieurs les députés nos respectueuses salutations.

Michel Benhaim



*www.associations-denturologiste.fr